

Barrière pivotante à 90°



CONFORMITÉ

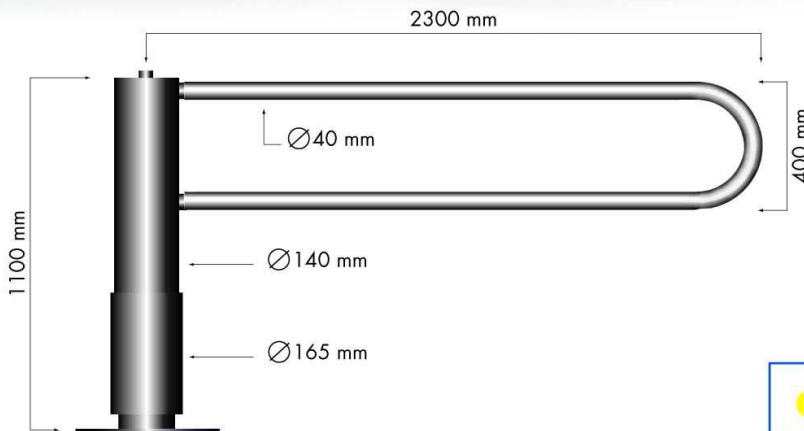
Système conforme aux dispositions réglementaires applicables en matière de sécurité pour le travail en hauteur.

(Articles L230.2 et R233.45 du Code du Travail et norme ISO 14122.3)

Directive Européenne 2001/45 **CE**

AVANTAGES !

- Equipement économique, simple et robuste. Pas de maintenance.
- Protège les montants des portes de quai.



ACCESSOIRES

feux de trafic

LE PLUS...

- Dimensions adaptables à la demande.
- Version spéciale, anti-chutes chariots élévateurs.

Installation préconisée :
toute configuration de quai

Concepteur
d'équipements
de quai

Développement
et fabrication



23, rue du Tramway - 87290 ST-SORNIN-LEULAC
Tél : 0 555 760 760 - Fax : 05 55 76 06 06
www.calematic.com

DOCUMENT NON CONTRACTUEL.

S.A.R.L. au Capital de 10 000 Euros. N° SIRET : 387 951 965 00020 - Code APE : 287 Q. Références bancaires : Tarneaud Bessines 10558 - 02257 - 11326600200 - 06